

**PROCES VERBAL SUCCINCT  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2012**

**Affiché le 3 octobre 2012**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 30 DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2012**

Par 28 voix Pour, 2 voix Contre et 1 Abstention, le Conseil municipal approuve ce procès verbal.

**CHOIX DU FUTUR MODE DE GESTION DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Par 27 voix Pour et 5 voix Contre, le Conseil municipal, approuve le principe de l'exploitation du service public de l'assainissement collectif (partie collecte) dans le cadre d'une délégation de service public, approuve le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion « Proposition de lancement d'une procédure de Délégation de Service Public - Service public d'assainissement collectif (Collecte des eaux usées) », pour une durée de 12 ans et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la procédure instaurée par la loi du 29 janvier 1993 modifiée codifiée aux articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION A.R.E.A.R.E**

Par 27 voix, le Conseil municipal, désigne deux représentants titulaires, Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Pierre COLOMBANI, ainsi qu'un suppléant Monsieur Louis-Jean MARCHINA au sein de l'association A.R.E.A.R.E.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012 : BUDGET PRINCIPAL**

Par 27 voix Pour et 5 voix Contre, le Conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2012 de la ville d'Etampes.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

Par 27 voix Pour et 5 Contre, le Conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2012 du budget annexe assainissement.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2012 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**

Par 27 voix Pour et 5 voix Contre, le Conseil municipal approuve le budget supplémentaire 2012 du budget annexe eau potable.

**EXPLOITATION DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT : SOLLICITATION DE LA PRIME AQUEx**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de mandater le SIARE pour présenter le dossier AQUEx et sollicite l'obtention de l'aide AQUEx au titre de l'exercice 2012, dont la part communale sera reversée selon les modalités déterminées dans la convention signée avec le SIARE.

**INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR**

Par 27 voix Pour et 5 abstentions, Le Conseil municipal autorise le concours du Receveur Municipal dans le cadre de prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983, accorde l'indemnité de conseil au taux de 100% par an, décide que cette indemnité soit calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel et soit attribuée à Fabrice JAOUEN, Trésorier d'Etampes Collectivités depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, décide que l'indemnité 2012 soit partagée entre Michel ROIGNANT, Trésorier d'Etampes Collectivités jusqu'au 29 février (2/12 mois)

et Fabrice JAOUEN, Trésorier d'Etampes Collectivités à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012(10/12 mois) et décide que l'indemnité est acquise au comptable pour toute la durée du mandat du Conseil Municipal.

**ORGANISATION ET ENCADREMENT DE CLASSES D'ENVIRONNEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012/2013 : SIGNATURE DU MARCHE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 17 septembre 2012 d'attribuer les marchés de services relatifs à l'organisation et l'encadrement de classes d'environnement pour l'année scolaire 2012/2013, comprenant deux lots, traités en marchés séparés, à :

AD PEP 91..... **pour le lot n°1 "Séjour en Classes de Neige dans le Jura"** (durée 10 jours),

Séjour Classes de Neige (Jura) (10 jours) Désignation des Centres:	Ecoles selon projets	Estimations	
		Nombre Elèves	Coût total du séjour (((Transport inclus)
Les Jacobeys Prémanon Les Jacobeys Prémanon Mouthe	Projet 1 : Les Prés, Hélène Boucher, Le Port Projet 2 : Eric Tabarly, Le Petit Prince Projet 3 : Jean de la fontaine	272 élèves	198 847,20€ TTC

AD PEP 91..... **pour le lot n°2 "Séjour en classe de Mer - Arts du Cirque et Découverte du Milieu Marin"** (durée 5 jours).

Séjour Classe de Mer (5 jours) Désignation du Centre:	Ecole selon projet	Estimations	
		Nombre Elèves	Coût total du séjour (((Transport inclus)
Les Oyats St Martin Bréhal (50- Manche)	Louis Moreau	54 élèves	25 012,80 € TTC

Et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés qui seront conclus avec le(s) candidat(s) retenu (s) à l'issue de la procédure, soit pour :

- le lot n°1 : "Séjour en Classes de Neige dans le Jura" avec : AD PEP 91.....,
- le lot n°2 : "Séjour en Classes de Neige dans le Jura" avec : AD PEP 91....., ainsi que tous les documents s'y rapportant.

**CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE D'ETAMPES, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCES**

Par 29 voix Pour et 1 abstention, le Conseil municipal approuve la constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne (CCESE) et le Centre Communal d'Action sociale (CCAS), pour la passation des marchés publics nécessaires à la fourniture de prestations d'assurances, approuve la convention de constitution d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne (CCESE) et le Centre

Communal d'Action sociale (CCAS), pour la passation des marchés publics nécessaires à la fourniture de prestations d'assurances, autorise que le rôle de coordonnateur du groupement de commande ainsi que la Présidence de la Commission d'Appel d'Offres soient à la charge de la Ville d'Etampes, autorise la commune d'Etampes, représentée par son Maire, à signer la convention constitutive du groupement de commandes, et autorise la Commune d'Etampes, en tant que coordonnateur du groupement, à signer et à notifier le ou les marchés, chaque membre du groupement s'assurant de sa bonne exécution.

#### **CONTRAT D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE SIGNALISATION LUMINEUSE : AVENANT N°3 AVEC LA SOCIETE ETDE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n°3 au contrat d'éclairage public et de signalisation lumineuse à intervenir entre la Ville et la société ETDE et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant ainsi que tous les documents afférents.

#### **RECONSTRUCTION DE LA MAISON DES SYNDICATS : MARCHE DE TRAVAUX**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public et de recourir à la procédure adaptée ouverte pour la passation des marchés de travaux relatifs à la reconstruction de la Maison des Syndicats et autorise Monsieur le Maire à souscrire et à signer les marchés de travaux et tous les documents y afférents avec les titulaires qui seront retenus à l'issue de la procédure initiale d'attribution ou éventuellement retenus après une nouvelle procédure en cas de procédure déclarée infructueuse, dans la limite des crédits disponibles.

#### **CREATION D'UN CONSEIL DE MAISON – ESPACE CAMILLE CLAUDEL**

Par 28 voix Pour et 4 voix Contre, le Conseil municipal valide la création du Conseil de Maison de l'Espace Camille CLAUDEL et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

#### **SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2012**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la demande de subvention d'un montant de 1 000 € à l'association sportive des Sapeurs-Pompiers pour leur participation aux jeux mondiaux des Sapeur-Pompiers en Australie.

#### **POLE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL DES QUARTIERS : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA JOURNEE DU PATRIMOINE.**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes de l'Etampois Sud Essonne afin d'obtenir, pour la réalisation de ce spectacle, une subvention au taux le plus élevé possible.

#### **MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE UNIVERSELLE DES RISQUES LOCATIFS**

Par 28 voix Pour et 4 abstentions, le Conseil municipal approuve la mise en œuvre du dispositif de la Garantie des Risques Locatifs et autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la Ville, le CCAS, l'Association pour l'accès aux garanties locatives et Procilia, organisme d'action logement.

#### **SOLLICITATION DU CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DE LA JEUNESSE : REPONSE A APPEL A PROJETS MILDT 2012**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ensemble des actions qui compose ce projet, autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès des différents partenaires, certifie la prise en charge, par la commune, du solde des opérations en cas de défaillance des éventuels co-financeurs et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents.

#### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE D'ETAMPES, LA CCESE ET L'ASSOCIATION « ENTENTE GYMNIQUE ETAMPOISE »**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour l'activité Baby Gym avec l'association « Entente Gymnique Etampoise » et la CCESE.

### **RETROCESSION DE LA RUE DE LA SALLE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la rétrocession de la rue de la salle et des espaces verts attenants à l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents

### **TRANSFORMATION DE LA ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER : AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE**

Par 27 voix Pour et 5 voix Contre, le Conseil municipal prescrit la mise en révision de la ZPPAUP et consécutivement la mise à l'étude de la création d'une AVAP sur le territoire communal, fixe les modalités de concertation, nomme les membres de la Commission Consultative mentionnée à l'article L 642-5 du Code du Patrimoine, inscrit au budget les crédits destinés à l'ensemble du financement des dépenses afférentes à la révision de la ZPPAUP valant AVAP, sollicite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles la subvention au taux et montant les plus élevés afin de cofinancer l'étude préalable à la création de l'AVAP, et autorise Monsieur le Maire, ou à défaut l'adjoint délégué à l'urbanisme ou l'adjoint délégué au patrimoine, à engager toutes les procédures et à signer toutes les pièces afférentes.

### **CESSION DE LA MAISON SITUEE 26, RUE JEAN BAPTISTE EYNARD**

Point reporté.

### **REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS DE LA REGION ILE DE FRANCE**

Par 27 voix Pour et 5 voix Contre, le Conseil municipal émet un avis défavorable au projet de Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France.

### **INSTITUTION DE LA PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Par 28 voix Pour et 4 abstentions, le Conseil municipal instaure la participation à l'assainissement collectif en application de l'article L 1331-7 du Code de la Santé Publique, sur l'ensemble du territoire communal excepté dans les zones où la taxe d'aménagement a été majorée à 20% et fixe le montant des participations en fonction des types de locaux.

### **AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME ARRETE DE LA COMMUNE DE CHALO SAINT MARS**

Par 27 voix Pour, 4 voix Contre et 1 abstention, le Conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chalo-Saint-Mars.

### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du tableau des emplois.

### **DETERMINATION DU TAUX DE PROMOTION POUR L'AVANCEMENT A L'ECHELON SPECIAL DE CATEGORIE C**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce point.